



**APPEL**

**NOUS DEMANDONS  
SOLENNELLEMENT**

# NOUS DEMANDONS

solennellement au gouvernement  
de tout mettre en œuvre pour protéger  
le citoyen belge Bahar Kimyongür des menaces  
lancées contre sa personne par la Turquie...

**BAHAR** Kimyongür figure depuis le 10 février sur la liste des «terroristes les plus recherchés» par la Turquie. Cette liste reprend les noms de 900 personnes appartenant aux mouvements kurdes, aux organisations d'extrême-gauche et à l'Etat islamique... Pour ce qui le concerne, une récompense «pouvant aller jusqu'à un million de livres turques» (soit 214.000 euros) est désormais promise pour tout renseignement à même de mener à la capture du ressortissant belge...

Cette mise à prix est tout simplement ignoble. Et la qualification de «terroriste» infamante. Car ce qui est en cause ici, c'est la volonté d'un Etat étranger d'exercer un droit de poursuite contre un citoyen né en Belgique, scolarisé en Belgique, vivant en Belgique. Le forfait de Bahar Kimyongür ? Avoir dénoncé, depuis des années, la situation effroyable qui règne en Turquie –la violation répétée des droits de l'Homme, la justice «aux ordres» et la répression accablant ce pays. Sans scrupules aucuns, violant les libertés constitutionnelles propres à tout Etat civilisé, le régime d'Ankara a ainsi continument exercé des pressions sur les autorités belges pour qu'elles obligent ce militant des droits humains à faire profil bas, à se taire, à renoncer.

Acquitté en Belgique dans l'affaire dite du «DHKP-C» –où à deux reprises les juges du degré d'Appel ont reconnu son droit à la liberté d'expression–, Ankara a immédiatement réactivé un mandat d'arrêt international à la suite duquel Kimyongür a été arrêté, puis jugé aux Pays-Bas, en Espagne et en Espagne. A chaque fois, les tribunaux de ces Etats l'ont innocenté et ont défendu son droit à la liberté d'opinion, car «résister» par la parole «n'est pas un crime».

Ces derniers mois, on le sait, les choses n'ont cessé d'empirer. Prétextant une tentative de renversement du pouvoir, Recep Erdogan a fait fermer des dizaines de journaux, emprisonner plus de 50.000 opposants (en ce compris les dirigeants d'*Amnesty International* Turquie), et licencier des milliers de fonctionnaires. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle campagne est menée par le gouvernement turc pour «terroriser» ceux qui, à l'étranger, persistent à incriminer son autoritarisme, le règne de la force brute et les lois d'exception.

Le Belge Kimyongür est de ceux-là. Avec courage et ténacité, il a toujours fait de son mieux pour informer l'opinion publique et établir la vérité. Cela l'honore et les signataires tiennent à le lui faire savoir.

Plus que jamais, l'Etat belge doit être le garant de sa liberté d'expression et, puisque Kimyongür est désormais menacé dans son intégrité physique, l'Etat belge se doit de le protéger. Par tous les moyens nécessaires.










**FREE  
BAHAR  
NOW!**



Sélim H.

## Bahar Kimyongür membre d'honneur d'Attac-Bruxelles [1]

«Poursuivi par la justice belge sous l'accusation délirante de terrorisme, Bahar Kimyongür a été promu membre d'honneur d'Attac-Bruxelles [1], le 23 novembre 2006.

Le seul "crime" de Bahar : avoir dénoncé le sort ignoble réservé par la Turquie aux prisonniers politiques de ce pays. Hier nous étions, aujourd'hui nous sommes, demain nous resterons solidaires de son combat pour la liberté.

Au-delà d'un cas individuel, c'est l'ensemble de nos libertés civiles et politiques qui sont menacées au nom de la lutte contre le terrorisme –en Europe comme en Belgique»...